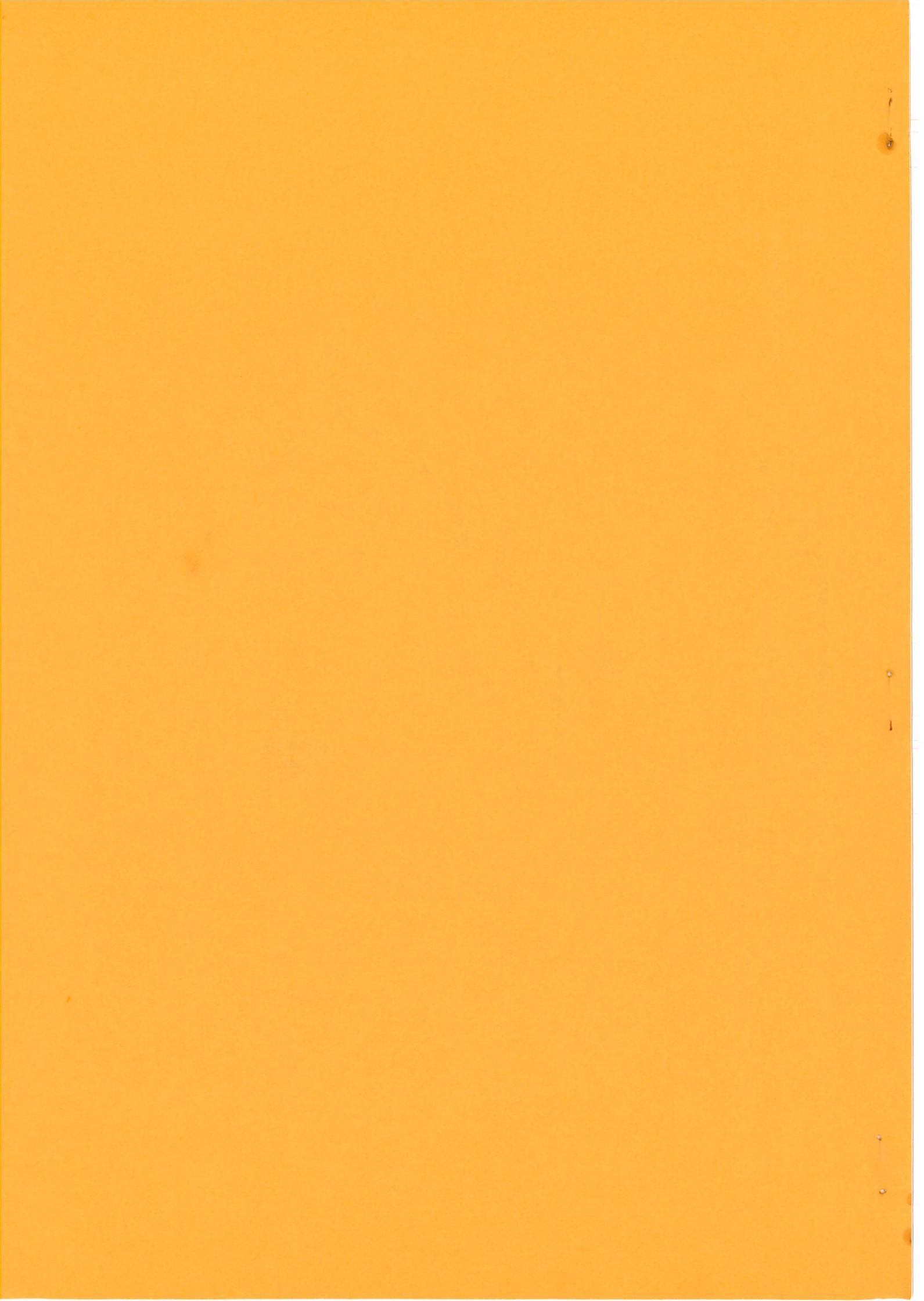


L
I
V
E
R
N
O
N



LIVERNON - Le Colombier



EDITORIAL

Six ans cela paraît long, et pourtant au regard des projets, devenus pour la plupart réalisation par l'équipe sortante du Conseil Municipal de Livernon, cela a paru aussi court qu'un éclair.

En effet, de propositions de projet par les différents membres du conseil, en passant par leur adoption après délibération en séance, l'étude, le montage, le financement, puis enfin la réalisation, un temps relativement long s'écoule, d'où l'impression à la fin du mandat que le temps a manqué.

Le 6^e bulletin Municipal est pourtant la preuve que six années de gestion communale pour cette équipe se sont écoulées. Au travers de cet éditorial, je me garderai de faire un quelconque bilan, j'en laisse le soin à celui qui a animé cette équipe tout au long de ce mandat, je veux parler de M. le Maire, Michel VIGROUX.

Je voudrais pour ma part, attirer l'attention sur la situation des zones rurales et au surplus défavorisées, comme l'est notre Canton. La loi de décentralisation mise en place par Gaston Defferre lorsqu'il était Ministre de l'Intérieur, et que personne d'ailleurs ne conteste maintenant, a été pour les élus, un espoir d'indépendance vis-à-vis de l'Etat Centralisateur d'avant. Cette loi donne davantage d'autonomie de décision et si elles sont bien recherchées, davantage d'aides financières. A la condition toutefois que la décentralisation ne s'arrête pas à la Métropole régionale. Avec une plus grande liberté de décision et une meilleure distribution financière, les zones mêmes défavorisées peuvent si elles en ont l'ambition maintenir leurs structures, voire les étendre, mais elles ne peuvent se développer durablement que si elles savent attirer les créations d'entreprises, porteuses d'emplois et de plus value pour la collectivité.

Les Gouvernements de Pierre Mauroy, de Laurent Fabius et maintenant de Michel Rocard, ont réconcilié les français avec les entreprises. Cela doit être l'occasion supplémentaire pour garder ou attirer, voire développer les initiatives locales sur notre commune. Le Conseil Municipal de Livernon a dès 1983, lors de la révision du POS, Plan d'Occupation des Sols, décidé d'inclure dans celui-ci une zone industrielle, route de Figeac. Aujourd'hui deux entreprises s'y sont installées et l'agrandissement de cette zone est à l'étude afin de pouvoir répondre éventuellement à la demande d'autres Chefs d'entreprises.

la prochaine équipe qui franchira en Mars 1989 le scrutin sera confrontée à la gestion des affaires de notre commune qu'elle ne devra jamais, c'est ma conviction, mettre en difficulté financière par des décisions inadaptées à notre situation et qui auraient pour conséquence une augmentation excessive de l'impôt qui tout en pénalisant les contribuables rebuterait également de nouvelles initia-

.../...

tives.

Livernonais, Livernonaises, notre Commune Chef Lieu de Canton, je le répète une fois de plus, doit continuer à se développer à partir de ses structures administratives et d'accueil existantes, en favorisant les demandes d'initiative, en gardant l'oeil sur l'impôt, en facilitant les démarches administratives, tout en gardant un esprit rénovateur chaque fois que cela est possible. Voilà l'équipe dont Livernon a besoin pour le prochain mandat.

Emile CARRAYROU

UN PEU D'HISTOIRE

Souvenirs en notre temps des mesures anciennes

L'école nous a appris que la révolution créa le système métrique. En 1790, l'Assemblée constituante en décida le principe ; il devint légal en France en 1801 sous Bonaparte avant de s'étendre au monde entier, sauf aux pays anglo-saxons.

Jusqu'alors, chaque province, chaque ville et presque chaque village avaient ses mesures particulières de longueur, superficie, volume et poids. En outre, il existait des systèmes différents selon les objets à mesure : par exemple, on avait des mesures de volume particulières aux grains, d'autres au vin, d'autres encore à l'huile, au sel au charbon !

Livernon, avait sous l'Ancien régime, les mesures de Figeac en général, mais pas toujours et notre commune conservait parfois dans tel ou tel cas telle ou telle mesure particulière ; c'était le cas pour le vin : le "pintou" de Livernon était différent de celui de Figeac, Cajarc ou Gramat.

Ces anciennes mesures remontaient à la nuit des temps ; ainsi la lieue et l'arpent, entre autres, dataient des Gaulois : 2000 ans ! Il n'est pas étonnant que nos ancêtres ne se soient pas reconvertis au système métrique du jour au lendemain (nous mêmes, ne parlons nous pas parfois en anciens francs, 30 années après la création des nouveaux francs ?). Certaines des vieilles mesures ont subsisté jusqu'à nos jours mais elles disparaissent aujourd'hui dans les usages. Tant qu'il en est temps, nous avons cherché à en fixer le souvenir dans cet article, sachant que ce dernier comprend sans doute oublis et erreurs.

Pour les mesures linéaires (Ex. le mètre), les anciens de Livernon se rappelleront qu'ils mesuraient les murs qui séparent nos champs en canne, elle valait, à Livernon comme à Figeac, 2,003 mètres. On garde aussi le souvenir du pam (25cm) ("un pan de saucisse")

.../...

Pour les mesures de superficie, on a parlé jusqu'à nos jours du cartouna valant à Livernon 650,06 m² (770 à Cajarc et 989 à Montcuq !). Le cartouna représentait la superficie où l'on pouvait semer en un jour un quarton (20 litres) de céréales avec une paire de boeufs. On rappellera aux jeunes, nés à l'ère du tracteur, qu'il fallait 10 jours avec une bonne paire de boeufs pour labourer un hectare !

Pour les mesures de volume, nous avons connu à Livernon jusqu'à des dates récentes des mesures différentes selon qu'il s'agissait de bois de chauffage, de grain ou de vin.

. pour le bois, existait (ou même existe encore) la canne qui valait à Livernon 4,01909 stères (admirez la précision !), mais 4,35 stères à St Céré et 2,6 stères à Bourg de Visa. La demi-canne, 2 stères donc, était "l'aouno".

. pour les grains, plusieurs mesures d'Ancien Régime ont subsisté jusqu'à nos jours : le petit carton ou "péno" faisait 4,5 litres, le quarton valait théoriquement à Livernon 18 litres, arrondis à 20 Litres par les usagers (16,51 à Cajarc et 281 à Gourdon) ; la balle valait 801 et la "corrado" 40 quartons, soit 800 litres.

. pour le vin ainsi qu'on l'a dit, Livernon avait son propre système de mesure, différent de celui de Figeac, comme pour garder pour Livernon seul, une denrée aussi précieuse. A la révolution, ne subsistait comme étalon, sans doute sous la halle ou à la Mairie de l'époque, que celui de la demi-pinte (1 litre environ) ; les autres étalons avaient disparu....

La plus petite mesure était la "paouco" ou (pauque) qui valait 5 verres ou un demi litre. Puis, venait le "pintou" : 2,14 litres, puis le baril = 25 pintous soit un peu plus de 50 litres, enfin la barrique ou poinçon = 214 litres.

Evoquons "lou troberdé" (travers de doigt) qui n'était pas à proprement parler une véritable mesure : "un troberdé d'aïo-ordén" (un travers de doigt d'eau de vie).

Parmi les mesures de poids, l'une est restée bien vivante : la livre (500 grammes aujourd'hui), surtout utilisée par les chasseurs et les pêcheurs. Dans un récit de pêche, une truite de 2 livres fait tout de même plus d'effet qu'une truite d'1 Kilo !

La livre ancienne de Figeac-Livernon valait 480 grammes, celle de Gramat 428 et celle de Cahors 407 !

Curieusement le quintal d'Ancien Régime, beaucoup utilisé sur notre foirail, équivalait à 50 Kilos alors que le quintal du système métrique en vaut 100. On imagine qu'un étranger au pays venant acheter une bête à la foire devait avoir quelque peine à s'y reconnaître en entendant parler de quintal ; plus d'un a dû s'y faire "rouler" !

Quant aux monnaies, la plus petite, équivalant à un centime, était l'ordi (ou ardi) ; son origine remonterait à Philippe le Hardi d'après les dictionnaires occitan-français d'Alibert : 8 sicèles !

Ceux dont les grains s'exprimaient en ordis ne pouvaient certes pas être rangés dans la catégorie de riches !

Nous avons employé le sou pour dire 5 centimes ; les jours de fête, les enfants achetaient 1 ou 2 sous de bonbons. Mais sur le foirail régnaient l'écu et la pistole !

L'écu valait 3 francs, mais peut être existait-il aussi un écu de 5 francs si on en croit l'expression "Pléou d'escu o 5 francs" (il pleut des écus à 5 francs) pour parler d'une pluie abondante, à grosses gouttes et bienvenue. Là pistole valait 10 francs.

Un boeuf valait environ 1000 écus et les anciens de Livernon ont participé sur notre foirail aux discussions acharnées (pas en français certes) où volaient en l'air propositions et contre propositions sur les prix des bêtes en écus et pistoles ! L'accord réalisé, on allait l'arroser chez Mourlhon ou chez Georgette ou, avant 1914, chez la Passerate (maison Francoual) ! Quel dommage que les cassettes n'aient pas alors existé, on se régalerait à les entendre aujourd'hui !

On se rend compte du progrès immense que fut l'avènement du système métrique. Auparavant, que de complications, que de confusions et, certes que de tromperies de gens simples par les individus sans scrupules, adroits à voltiger dans le maquis des mesures si diverses !

Jeannette LIAUZUN et André PAULY

La Paroisse de Livernon

L'Eglise actuelle était la chapelle des chamoines réguliers de ST Augustin. Le chœur, le transept sont remarquables ; la nef a été rebâtie en 1889. Le titulaire est Saint Namphaise de Caniac, le prieuré est donc peu antérieur à Eugène III. En 1322, Pierre de Gaillard est vicaire perpétuel ; Zacharie Rouquié lui succède ; en 1473, Bernarde de Manhac ; en 1488 un autre Bertrand de Manhac et encore un autre en 1516 ; en 1705 Lancelot Mériniac lui succède. En 1723 Raymond Sasmayou jusqu'en 1772 est remplacé par François Prat (1783) qui refuse le serment et est remplacé par Rouzet en 1792 et son vicaire a un passeport pour l'Espagne. Il y avait à Livernon un collège de prêtres obituaires. Nous retrouvons François Prat en 1809 ; en 1828 Robert Meljac ; en 1846 Rivoire ; en 1874 Carriol ; en 1898 Labarthe ; en 1906 Bos ; 1926 Dupuy ; 1957 Lafragette ; 1976 la paroisse est rattachée à Fons et Assier.

Jean MAGNE

Nous Officiers municipaux vu que les suites fâcheuses que la vente de vin faite dans les cabarets sur le soir des fêtes votives ne manque jamais d'entraîner ce requérant le procureur de la commune et celui-ci ouï faisons défense à tous les cabaretiers et taverniers de livrer du vin tant aux étrangers qui ont séjourné dans le lieu qu'aux personnes domiciliées dans la municipalité immédiatement après la sortie des vêpres à peine de trois livres d'amende ce faisant requérons que Monsieur le Commandant et Officiers de la Garde Nationale donnent les ordres convenables à leur troupe pour tenir la main à l'exécution de notre présente ordonnance.

Délibéré à Livernon ce 14 Août 1790

Ont signé : Delpont Maire, Vaissié Officier municipal, Boudet, Lagasque Officier.

Devant nous Maire et Officiers Municipaux vu l'ordonnance ci-dessus publiée et affichée à la porte de l'Eglise ont comparu Monsieur Louis Thinières lieutenant de la garde nationale et Officier de garde qui rapporte d'Antoine Rouquette caporal Jean Faure soldat, Pégourié grenadier, Pierre Francoual, Jean Delfour soldats, Jean-Pierre Lagarde, soldat, nous ont dit qu'ayant fait la visite des cabarets il se trouve dans la maison du sieur Estival cabaretier du présent lieu plusieurs personnes étrangères et plusieurs des domiciliés qui buvaient publiquement et à sa table ouverte et lui ayant témoigné la surprise ledit Estival a répondu qu'il entendait donner du vin et que c'était son métier. Le sieur Officier a donné ordre à ses soldats de faire évacuer le cabaret ce qui a été exécuté et s'est de suite retiré par devers nous pour nous en faire le présent rapport qui a été par lui certifié véritable de même que son caporal et soldats et a signé avec Fauré Pégourié, soldat Francoual, non pour les autres pour ne savoir de ce requis et nous avons aussi signé : Thinières, Pierre Fauré, Pégourié, Delpont maire, Boudet Officier municipal, Vaissié Officier municipal, Lagasque Officier municipal, Delserries.

Nous maire et Officiers municipaux sur le rapport ci-dessus déclarons l'amende de trois livres portée par notre ordonnance du jour d'hier encourue contre le dit Jean Estival cabaretier au paiement de laquelle nous ordonnons qu'il sera contraint par les voies ordinaires.

Fait à Livernon le quinzième Août mil sept cent quatre vingt dix.

Ont signé : Vaissié Officier Municipal, Boudet Officier Municipal, Lagasque Officier Municipal, Delpont Maire, Delserries.

Jean MAGNE

TRAVAUX REALISES EN 1988

- . Aménagement du bâtiment sanitaire du camping.
- . Remise en état du Monuments aux Morts
- . Chauffage de la Poste
- . Aménagement d'une salle de réunion à la salle paroissiale.
- . Terrain de pétanque et éclairage.

TRAVAUX EN COURS

- . Aménagement des bureaux du GEOC.

TRAVAUX PREVUS EN 1989

Voirie :

- . CR du Sol d'Isaac
- . CR maison Clouet
- . CR Accès maison Albaïceta
- . CR du cimetière et place du Puits Mage
- . Mur de soutènement CR de Laborde
- . Toiture Eglise
- . Presbytère : aménagement d'un logement et des bureaux de la perception.
- . Electrification de la zone industrielle (étude en cours).

-!-!-!-!-!-!-

BUDGET PRIMITIF 1988

Section de fonctionnement (vue d'ensemble)

Articles	Dépenses	Budget primitif
60	Denrées et fournitures	43300
61	Frais de personnel	271270
62	Impôts et taxes	9000
63	Travaux et services extérieurs	94987
64	Participations et contingents	208960
65	Allocations - Subventions	5940
66	Frais de gestion générale	30600
67	Frais financiers	114437
82	Charges antérieures	0
83	Prélèvement pour dépenses d'investisse.	62194
	<u>Dépenses de fonctionnement</u>	840688
Articles	Recettes	Budget primitif
70	Produits de l'exploitation	80550
71	Produits domaniaux	30440
72	Produits fonciers	300
73	Recouvrement subventions	28000
74	Dotation globale de fonctionnement	334994
75	Impôts indirects	5540
77	Contributions directes	360864
	<u>Recettes de fonctionnement</u>	840688

Section d'investissement (vue d'ensemble)

Articles	Dépenses	Budget primitif
16	Remboursement d'emprunts	55043
18	Régl. de dettes long ou moyen terme	28520
23	Travaux de bâtiment de génie civil	25500
26	Acquisition de titre et valeurs	1866
24	Acquisition de biens meubles	2000
	<u>Dépenses d'investissements</u>	113129
Articles	Dépenses	Budget primitif
10	Subventions d'équipements, donc, legs	10400
11	Prélèvement sur recettes de fonction.	62194
14	Participation à des TX d'équipement	35000
16	Produits des emprunts	0
25	Recouvrem. créance long et moyen terme	5535
	<u>Recettes d'investissements</u>	113129

LA VIE DE NOTRE COMMUNE EN 1988

ETAT CIVIL

Mariages

Cinq mariages ont été célébrés à Livernon en 1988 :

- . M. LAFAGE Philippe avec Mellè BLANC Gisèle
- . M. FRANC-COUSTEAUX Patrice avec Melle LEPRETRE Nathalie
- . M. FAUROUX Philippe avec Melle NEVEUX Anne-Françoise
- . M. GUYON Didier avec Melle GUINOT Monique
- . M. LOUCOS Jean-Louis avec Melle CAYROL Béatrice.



Nos meilleurs voeux de bonheur accompagnent ces jeunes couples dans leur nouvelle vie.

Naissances

C'est avec plaisir que nous avons enregistré les naissances de :



LORSQUE L'ENFANT
PARAIT

- . Jérémy au foyer de M. et Mme J. Paul MEJECAZE
- . Aurélien au foyer de M. et Mme J. Marie RIBES
- . Simon au foyer de M. et Mme Norbert MERTZ
- . Guillaume au foyer de M. et Mme Claude BESSAC

- . Pauline au foyer de M. Patrice KRUPKA et Mme Françoise PIETRI

D'autre part nous avons appris les naissances de

- . Loïc LOUCOS, petit fils de M. et Mme LOUCOS Claude
- . Denis Kieffer, petit fils de M. et Mme MAGNE Jean
- . Camille Pauly, petit fils de M. et Mme PAULY André
- . Delphine REVEILLAC, petite fille de M. et Mme REVEILLAC Marc
- . Jérôme DELMAS, petit fils de M. et Mme DELMAS Pierre
- . Maud INIGUEZ, petite fille de M. et Mme COLDEFY Lucien et de M. et Mme INIGUEZ Alphonse.



Sincères félicitations aux parents et grands parents et meilleurs voeux de prospérité aux bébés.

Décès

Nous avons eu le regret d'enregistrer durant l'année les décès de :

- . M. PADIRAC Romain le 2 Janvier
- . M. CAVALIER Emile le 15 Mars
- . M. DELFOUR Raymond le 21 Mars
- . Mme GARRIGUES Juliette, née. TOULZE, le 28 Avril
- . M. THINIERES André le 12 Août
- . M. BAZIRE Jacques le 24 Septembre
- . M. COURDES Louis le 6 Octobre
- . M. THINIERES Léon le 22 Octobre

et également à Bordeaux le décès de Mme VAYSSIE Bernard

Que toutes les familles affectées par ces disparitions soient assurées de notre sympathie.

Nouveaux habitants

Durant l'année écoulée, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre commune :

- . M. CHARLIER Francis et Mme GRATACAP René - logement école
- . M. et Mme FOURCADE Bernard - lotissement
- . M. et Mme GARGASSON André - lotissement
- . M. et Mme PARENT Henri - gendarmerie
- . M. COUDOUX et Mme BUSSIERES - Mas de Charles
- . M. LARROQUETTE Jean Luc, notre boulanger et ses parents M. et Mme LARROQUETTE René
- . Melle PIALOU Nadine
- . Melle VALLIER Valérie
- . Mme JOUAN-MAHE Maria

Nous souhaitons à toutes ces personnes une bonne adaptation à la vie locale et une longue vie dans notre commune.

Permis de construire

Treize permis de construire ont été déposés en Mairie durant l'année 1988 :

. M. MOLLES J. Luc pour une maison d'habitation au Débat

. M. TANET Pascal pour un garage au Mas de Janduret

. M. CLOUET Daniel pour une maison d'habitation

. M. RUSTAND Jean-Claude pour une bergerie, Les Gasquies

. M. PADIRAC J. Paul pour un hangar au Mas de Charles

. M. GARGASSON André pour un garage au lotissement

. SARL CLOUET pour l'agrandissement de la conserverie

. M. ROCA Yves pour la construction d'un bâtiment à la zone artisanale

. Syndicat AEP pour l'installation d'un surpresseur au Mas de Miquel

. M. CHANDELIER Bernard pour la restauration d'une maison à Lantogne

. M. BOTH Joseph pour la construction d'un auvent

. M. PADIRAC J. Paul pour un hangar.

. M. FRAUD Maurice pour la construction d'une bergerie

Permis de chasse

53 permis ont été délivrés en 1988

LES PERMANENCES A LA MAIRIE

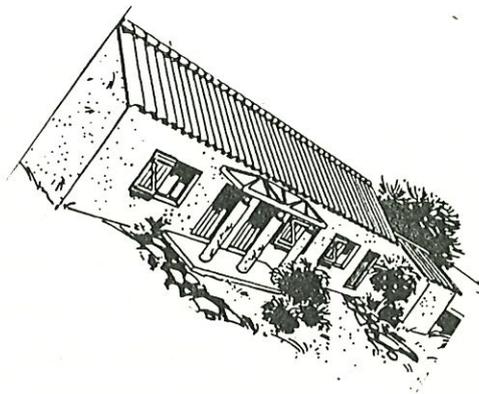
Secrétariat de Mairie

Les Mardi, Mercredi et Vendredi de 15H à 17H

Etude de Maître HERBET

Les Mardi et Vendredi après-midi

.../...



Crédit Agricole

Le Jeudi de 11H à 12H 30

Dispensaire

Le 1er Mercredi du mois de 14H 30 à 16H 30
(bureau face au secrétariat de Mairie)

Musique

Tous les samedis

LA VIE DES DIFFERENTES ASSOCIATIONS DE LIVERNON

LE CLUB DES AINES, LES "'GAIS LURONS"

Une fois de plus l'année 1988 a été particulièrement active pour les adhérents du club. En voici les principales activités :

- 24 Janvier : quine annuel à la salle de la mairie. Très bonne collecte en objets, ce qui nous a permis la confection de nombreux lots. Un grand merci à tous les généreux donateurs.

- 10 Mars : Assemblée générale. Le bureau et le conseil d'Administration sont reconduits. Déjeuner au Prieuré de Grèzes.

- 23 Mars : Méchoui à St Antonin Noble Val dans le Tarn et Garonne.

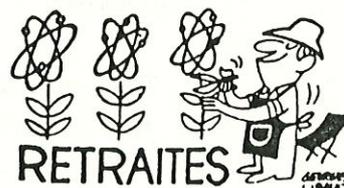
- 22 Avril : Voyage à Castel Merle en Dordogne. Visite des Eysies, l'homme de Cro Magnon, Sarlat et retour par la vallée de la Dordogne.

- 11 Mai : Déjeuner à Saint Saury pour 42 adhérent. Repas très soigné au restaurant Mazières. Ensuite, visite d'un petit moulin d'autrefois. Retour par Maurs.

- 13 Juin : Désireux de varier un peu nos sorties, une quarantaine de retraités, se retrouvaient, place la Mairie, pour partir à la découverte du Château de Bonaguil, XV^e et XVI^e siècle - Belle forteresse d'architecture militaire, la plus parfaitement conservée de cette époque. Une seule question se pose. Pourquoi fut-elle construite là, en ce point qui n'a rien de stratégique ?
Excellent déjeuner à Sauveterre La Lémance et retour à Livernon pour 19H 30.

- 12 Septembre : A l'invitation du Club du 3^e âge de Figeac, nous avons visité la foire exposition. Chacun a pu tirer profit d'un spectacle gratuit aux terrasses de l'Eglise du Puy et visiter la

.../...



foire elle même où chacun a pu se mettre au courant des dernières nouveautés.

- 5 Octobre : Voyage de 6 jours en Bretagne, plus exactement à Kerjouano (Golfe de Morbihan)

Voyage entrecoupé par un petit déjeuner en cours de route et un déjeuner remarquable à Fontenay le Comte.

Arrivée à destination vers 18H, où une aimable réception nous était réservée. Nous étions donc à notre point d'attache et c'est de là que nous sommes partis les jours suivants pour plusieurs visites :

. 6 Octobre : visite du Château de Suscinio, puis visite de Lorient et retour à l'hôtel.

. 7 Octobre : visite de Quiberon, menhirs de Carnac et l'après-midi, visite de Concarneau.

. 8 Octobre : Matin, visite de Vannes, Chef lieu du Morbihan et l'après-midi, visite de Port Navalo et belle promenade en mer.

. 9 Octobre : Visite d'Auray, endeuillée par le décès d'une compagne de voyage. L'après-midi, visite de Guerande, La Baule, Le Croisic et St Nazaire. Nous avons pu voir fonctionner un pont bascule.

. 10 Octobre : Retour par Limoges et arrivée à Livernon vers 20H. Excellent repas d'adieu chez Yvonne.

Nous avons parcouru au total près de 2400 Km.

- 15 Novembre : Journée stockfisch à Leynhac dans le Cantal.

Tout n'est hélas pas que réjouissances. Au cours de l'année 1988, nous avons eu à déplorer les décès de trois d'entre nous : Emile CAVALIE, Jacques BAZIRE, Léon THINIERES. Aux familles affectées par ces disparitions, le Club renouvelle toutes ses condoléances.

LE SPORT DANS NOTRE COMMUNE

TENNIS

"L'union fait la force dit-on" ! C'est ce que le Tennis Club de Livernon a mis en pratique au cours de la saison 1987-1988.

L'entente sportive parfaite réalisée avec Reyrevignes et Assier, tout en respectant l'autonomie de gestion de chacun, a permis de présenter des équipes tant féminine que masculine dans les différents championnats et coupes (UFOLEP - Coupes du Quercy - FFT).

Les résultats ne se sont pas faits attendre puisque toutes les équipes sont sorties victorieuses des poules de qualification et ont accédé aux 1/4 de finales en coupe du Quercy et en 1/2 finale en UFOLEP, manquant d'un rien l'accession en finale départementale.

Parrallèlement, des tournois de simple et de double ont été organisés regroupant chaque fois une vingtaine de participants,

.../...

nombre que nous espérons voir grandir en 1989.

Dans le cadre des contrats bleus, une école de tennis a été animée toute l'année par des bénévoles du Club au profit d'une quinzaine d'enfants d'âge scolaire. Cette école devrait reprendre dès le mois de Janvier 1989.

La section de Tennis profite de ces colonnes pour présenter ses meilleurs voeux à l'ensemble des habitants des communes, résidents ou vacanciers, et les remercie pour leur soutien qu'elle espère encore plus important en 1989. La vie de nos clubs ruraux ne pouvant se concevoir sans l'adhésion de tous.

Toutes les suggestions concernant la vie du club et sa prospérité seront les bienvenues (Tél. 65.40.52.84).

Voici la composition du bureau pour la saison 88-89

Président : NEVEUX Yves
Vice Président : LIAUZUN Michel
Trésorière : ALBAICETA Florence
Trésorier adjoint : HEREIL Joël
Secrétaire : NEVEUX Mireille
Secrétaire adjointe : MAGNE Sylvie

Le Président et l'ensemble de la Section



GYMNASTIQUE

Depuis 4 ans, une activité sportive, à la portée de tous les adultes, existe à LIVERNON : La gymnastique "en douceur".



Une trentaine de "volontaires" viennent régulièrement entretenir leur bonne forme.

Les séances consistent en différents exercices d'assouplissement, d'étirement, de musculation et d'abdominaux ; tout sans forcer, au rythme de chaque participant.

Tous les âges sont représentés. Jusqu'à présent les messieurs sont absents, mais ne sont pas exclus!..

Pour être des nôtres, il suffit simplement d'un peu de volonté et d'assiduité, d'un minimum de souplesse et de beaucoup de bonne humeur. Si vous êtes tentés par cette heure de détente, venez nous rejoindre les lundi et mercredi de 20H à 21H à la salle des fêtes de LIVERNON, prêtée gracieusement par la Municipalité que nous remer-

.../...

cions. Elle nous permet ainsi d'animer la vie locale, de favoriser les rencontres entre village, car parmi les "gymnastes", il y en a de Brengues, Reyrevignes, Espédaillac, Sonac, St Simon, Assier et même Sauliac et St Sulpice.

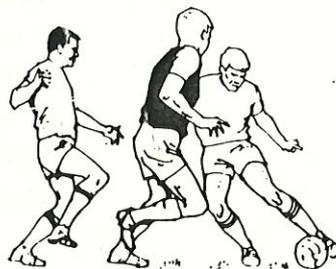
Si vous désirez des renseignements sur cette activité, contacter Mireille NEVEUX: 65.40.52.84.

Mireille NEVEUX

FOOT BALL

Cette saison notre Club a connu un très grand changement. Comme beaucoup le savent déjà, le FOOT BALL CLUB DE LIVERNON a fusionné avec son homologue de REYREVIGNES.

La saison précédente s'était terminée avec un résultat plus qu'honorable, puisque nous avons fini troisième de notre poule. Mais, après maintes réflexions, les dirigeants ainsi que les joueurs ont conclu qu'il n'était plus possible de végéter et de continuer à jouer en deuxième série. Ainsi, fort de nouvelles adhésions et de ses nombreux jeunes, notre Club s'est tourné vers le Club voisin de Reyrevignes qui ressentait les mêmes besoins pour des raisons différentes. Après avoir aplani beaucoup de difficultés et avec énormément de bonne volonté de part et d'autre, le F.C.R.L., "FOOT BALL CLUB DE REYEVIGNES-LIVERNON, a donc vu le jour.



C'est ainsi que nous possédons maintenant dans le Canton de LIVERNON, l'un des plus importants club de Football du LOT, avec plus de cent cinquante licenciés, quatre équipes séniors et cinq équipes de jeunes.

En ce qui concerne les moyens matériels, en passant devant le terrain de Livernon, vous avez pu remarquer que quelques travaux ont été effectués : clôture du terrain, pose d'une main courante. L'aménagement du vestiaire a également été poursuivi avec l'électricité, l'isolation et l'installation de bancs. Il est à signaler que la plupart de ces modifications ont été faites bénévolement.

Par ces quelques lignes, nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont soutenus et qui sont tous les dimanches plus nombreuses à venir encourager nos joueurs. Sans vouloir présager de l'avenir, mais simplement au vu des résultats de la première partie de la saison, nous fondons de grands espoirs dans toutes nos équipes.

Tout le Club, joueurs et dirigeants, petits et grands, vous présente ses vœux les plus sincères pour la nouvelle année et vous dit à bientôt sur le bord de la touche des terrains.

LE BUREAU
.../...

ASSOCIATION DES AIDES MENAGERES

Propos d'une aide ménagère

- Bonjour, que deviens tu ? As tu du travail ?
- Oui, je suis aide ménagère
- Ah! tu fais du ménage ?
- oui !
- Alors, tu es femme de ménage ?
- Oh non, je ne suis pas femme de ménage : j'interviens chez des personnes âgées pour les aider à garder leur indépendance.
- Mais tu fais du ménage ?
- Bien sur, je vais chez des personnes qui ont besoin d'aide, mais je fais plus :

Je les écoute

- . Une vieille dame me suit dans les pièces et me raconte son histoire .
- . Une collègue a appris le canevass à une dame qui venait de perdre son mari.
- . Je sers de lien entre les personnes du même village surtout l'hiver quand il fait froid.
- . On peut faire circuler des livres.

On échange

- . Je leur permets de garder le contact avec le monde extérieur
- . J'interviens pour débrouiller leurs papiers ou faire des chèques ; elles sont presque toutes fâchées avec les nouveaux francs.
- . Elles m'apprennent des choses : grâce à une dame j'ai des plantes chez moi.

Le travail est varié puisque je vais dans plusieurs maisons.

- Mais qui t'emploie ? La personne âgée ?
- Non, c'est une Association et cela est important.
- Je suis payée par l'Association et cela me laisse beaucoup d'indépendance.

Je peux compter sur mon responsable travail

Par exemple, si un problème se noue entre la personne aidée et moi, je fais intervenir le responsable de travail ou la responsable du village.

J'assiste aux réunions de l'Association.

J'essaie de participer et d'aider :

- . journée fleurs
- . goûter
- . stand de de la fête votive
- . bal, etc...

La Municipalité aide l'Association (1 franc par habitant), ce côté associatif est pour moi très important, il fait se faire connaître.

1'ASSOCIATION DES SECOURISTES DE LIVERNON

Cette année aussi quelques secouristes ont été de sortie :

. le samedi 28 Mai nous avons participé au Challenge de la Protection Civile organisé par l'antenne de Cajarc. Après quelques escalades pour la recherche des blessés (simulation de blessure) la séance s'est terminée par une présentation de descente de blessés par corde en haut du clocher de Cajarc.

. Les 17, 18 et 19 Juin, nous avons tenu un poste de secours à l'aérodrome de LIVERNON-FIGEAC à l'occasion de la Coupe Voltige 2° cycle. Nous avons été aidés dans notre tâche par les pompiers de LACAPELLE MARIVAL. Ces trois jours se sont déroulés dans une ambiance amicale et détendue.

. Le 13 Novembre dernier, nous sommes venus en aide aux secouristes de FIGEAC afin d'assurer la surveillance au passage du marathon. Quelques petits massages au passage et la journée s'est fort bien passée.

Mais n'oublions pas, l'Association vous a fait profiter d'une période de vaccination gratuite contre le TETANOS, pendant la fin du mois d'Octobre pour la première injection et durant la fin Novembre pour la deuxième injection.

Toute l'Association se joint à moi pour féliciter toutes les personnes qui y ont participé en nombre dans le Canton et remercie aussi docteurs et pharmaciennes.

Mais attention, n'oubliez pas le premier rappel en fin d'année 1989. Rappelez vous bien, il vaut mieux un vaccin qu'un serum ! La séroprévention c'est l'injection préventive de sérum antitétanique lorsqu'il y a risque de contamination (plaie chez une personne non vaccinée). C'est une protection de très courte durée. La vaccination c'est l'injection d'anatoxine qui assure une protection de très longue durée.

La Présidente Roselyne BODI

ASSOCIATION PG-CATM

La visite de nos amis PG et CATM du Pas de Calais revêtait cette année une importance particulière en raison de l'anniversaire décennal de l'unification de la section des anciens combattants d'Avesnes le Comte avec celle de Livernon. Aussi, c'est une délégation importante, qui en cette soirée du 24 Août rejoignit les familles d'accueil après un voyage assez éprouvant.

Les journées des 25 et 26 Août furent consacrées à la visite du Musée de Cuzals, du vieux Cahors, du Château de Bonaguil, ainsi qu'à la visite d'une cave qui permit à nos Chti-mi de goûter les vins du Quercy. Par prudence, la journée du 27 Août avait été réservée au repos, mais le Cahors, quand il est bon, ne tourne pas les têtes, car tout le monde était présent, le dimanche pour assister à

.../...

la messe et à la cérémonie au Monument aux Morts où était posée une plaque commémorative.

Notre Président, Robert MEJECAZE rappelait dans son discours que le 26 Août 1986, la même cérémonie s'était déroulée au Monument aux Morts d'Avesnes le Comte, en présence des délégations des deux sections et sous la présidence des élus des deux communes. Ces derniers étaient également présents, ce 28 Août et comme le soulignait dans son allocution le Président Albert DECOIN, la présence de M. PETIT, Conseiller Régional, Conseiller Général, Maire d'Avesnes, aux côtés de M. DELFOUR, Conseiller Général, M. VIGOUROUX, Maire de LIVERNON et M. SEGULA, Président de l'Association Départementale du LOT entérinait l'aspect officiel de la cérémonie.

Le côté officiel fut vite oublié quand les participants se retrouvèrent à la salle des fêtes de LIVERNON pour faire honneur au repas. L'ambiance ne tarda pas à être chaude et, si chacun connaissait la grande conviviabilité des gens du Nord, beaucoup furent agréablement surpris de la gaîté et de l'entrain manifestés par nos amis. Après beaucoup de plaisanteries et quelques tours de danse... il fallut bien songer à se remettre à table !!! Ni l'appétit, ni l'ambiance ne firent défaut et c'est tard dans la nuit que chacun se sépara en se promettant de garder cette belle journée en souvenir.

Dernier jour, après la visite de Collonge La Rouge, guidée par M. BOUZOU, Président des CATM, il fallut songer au départ, et dans le car qui partait en fin du mois d'Août, chacun savait qu'il avait trouvé un ami.

Le Président des CATM

LE SYNDICAT D'INITIATIVE

Ce rapport d'activité retrace ce qui a été fait durant l'année 1988.

. Un achat important : 200 chaises pour la salle des fêtes

. Au printemps, le traditionnel voyage du Syndicat d'Initiative en Espagne. Les participants sont toujours ravis de cette petite escapade.

La soirée Poule Farcie : on ne connaît qu'elle, on ne jure que par elle. Jamais autant de couverts que cette année. La salle est trop petite !

Le feu de la St Jean au lac de Lacam connaît de plus en plus de succès.

Cette année : Samedi 24 Juin 1989

Le Salon des Causses 88 : Ce salon est une grande première dans la vie de notre village. Son slogan : "Venez et vous y reviendrez"

Prochain salon : 16 Juillet au 24 Août 1989

La Foire à la Brocante avancée de huit jours par rapport aux

.../...

années précédentes, a été moyenne, un peu moins d'exposants...pour cause d'autres foires voisines.

En 1989 : 13 Août

1° Foire aux Chiens : Cette manifestation nouvelle a connu un succès remarquable. Une bonne centaine de chiens exposés, quelques ventes, une personne habilitée pour le tatouage des chiens, un vétérinaire. Le Jury du concours a décerné plusieurs prix de beauté.

En 1989 un effort exceptionnel sera fait.

II° Foire aux chiens : 15 Août 1989

Avec :

- . un spectacle inédit présenté à LIVERNON
- . démonstration de chiens de chasse
- . utilisation de chiens de défense
- . Sonneur de Trompe de chasse

Tous ces projets seront proposés et présentés à la prochaine assemblée générale.

Pour réussir toutes ces manifestations il faudra travailler la main dans la main pour le seul intérêt de LIVERNON.

Jeannette LIAUZUN

LE COMITE DES FETES

Au moment des bilans c'est avec regret que nous pouvons constater que la fête votive de 1988, n'a pas connu le plein succès des années précédentes : le temps inhabituel, pluvieux, froid, a freiné certainement beaucoup de nos "compatriotes".

Le dimanche après midi, malgré ce désagrément atmosphérique, de nombreuses personnes étaient cependant venues soutenir leur équipe favorite, quelle soit de REYREVIGNES, d'ASSIER, de MARCILHAC ou de LIVERNON, lors des jeux intervillages. Les jeunes et les moins jeunes se sont montrés très volontaires pour participer aux jeux proposés. Cette animation s'est révélée très positive à tous les niveaux, aussi allons nous réfléchir sur l'opportunité de la poursuivre pour les années à venir.

La soirée du dimanche soir devait se clôturer par le sympathique orchestre Jackie NOGUEZ.

Le méchoui du lundi soir connaît depuis ces dernières années une excellente participation, nous pouvons en dire de même en ce qui concerne le ball trap du samedi après midi.

En conclusion, la réussite d'une fête tient à peu de choses : "au bon vouloir du temps". Espérons que cette année 89, le soleil sera au rendez vous.

LE COMITE

.../...

ET NOS PETITS !

L'année scolaire 1988 s'est terminée pour nos jeunes par le voyage annuel qui leur a permis de visiter la Région Toulousaine (lac de St Féréol, traversée du canal du midi en péniche). Puis quelques jours plus tard, c'était la kermesse qui a connu comme d'habitude un grand succès.

A cette occasion, les enfants de l'école remettaient à M. ESPERET, pour son départ à la retraite et à Mme ESPERET qui changeait d'établissement pour se rapprocher de son domicile familial à Bouziès, de magnifiques cadeaux que les habitants de Livernon, Durbans, Flaujac, Corn et Grèzes avaient tenu à leur offrir en témoignage de remerciements pour leurs dévouements après vingt années passées dans notre Commune.

C'est avec un grand émoi, que M. ESPERET présentait leurs successeurs : M. VALETTE, nouveau Directeur d'école et M. MIQUEL qui reprend la classe de Mme ESPERET. Quant à M. LACAZE, il reste toujours fidèle à la section enfantine.

La Municipalité participait à cette fête, en conviant les personnes présentes à un vin d'honneur.

Puis la rentrée de Septembre a eu lieu, n'apportant aucune modifications d'effectif (52 élèves).

A l'occasion de cette nouvelle rentrée scolaire, les parents d'élèves se sont réunis en Assemblée Générale, afin de renouveler le bureau de l'Association des Parents d'Elèves. En voici la nouvelle composition :

Président : Claude BESSAC

Vice Président : René REVEILLAC

Trésorier : Christian NOUYRIT

Secrétaire : Michel PEREZ

Le bureau et ses membres sont toujours soucieux de maintenir les activités et festivités que vous connaissez et tentent pour cela d'apporter du nouveau pour le maintien et le soutien de l'école.

Meilleurs vœux 1989.

LE BUREAU



QUELQUES CONSEILS

Piqûres vénimeuses

En France, il s'agit essentiellement des hyménoptères et des serpents.

Hyménoptères (abeilles et guêpes)

- . Distinguer l'abeille qui est velue et qui laisse son dard puis meurt, de la guêpe qui ne laisse pas son aiguillon.
- . Pour l'abeille, il faut essayer de retirer le dard sans presser, avec une pince.
- . Pour la guêpe on surveille la réaction. Le plus souvent il ne se passe rien sauf un gonflement local ; mais quelquefois, si la piqûre se produit au niveau de la bouche, ou si on est allergique, il faut faire attention. Si la réaction est forte avec urticaire et malaise général, appeler d'urgence le médecin ou le SAMU.

Conduite à tenir dans l'état de choc confirmé :

- . Allonger la victime jambes surélevées
- . Corticoïdes par voie musculaire ou par voie veineuse ou célestène gouttes (40 à 80 gouttes) à garder dans la bouche.
- . Dyspnée-Hynal en atomiseur, au fond de la gorge, en position assise, 3 ou 4 pressions sur le flacon.
- . Polaramine IM (urticaire)
- . Si le malaise persiste (choc gravissime) l'adrénaline 1/4000 reste le meilleur médicament. Heureusement ces cas sont rares, mais il faut les connaître.

Serpents

En France la vipère se reconnaît à sa tête triangulaire, sa pupille verticale, sa queue courte.

- . Si c'est une vipère, c'est douloureux et cela gonfle.
- . On voit la trace des deux crochets (1,5cm d'écart)
- . La victime doit être allongée, rassurée (si elle est seule, elle évitera de courir)
- . On applique un désinfectant (mercryl, dakin) une compresse et une bande velpeau non serrée sur le membre atteint.
- . Il ne faut ni aspirer ni inciser
- . Le serum antivenimeux ne se fait pratiquement plus, sauf si on est loin de tout secours (randonneur isolé) et si les signes locaux et généraux sont apparus très vite, dans les vingt premières minutes. Le médecin injecte le sérum en trois fois près de la plaie et à la racine du membre (moitié de la dose). Aujourd'hui, on fait un anti-coagulant (calciparine) et on hospitalise la victime pour suivre l'évolution et déterminer les doses d'héparine.

LE MOT DU MAIRE

Voici un bref bilan de ce que fut notre mandat durant les six dernières années, ce mandat électif se terminant le 12 Mars 1989.

- . La réalisation d'un court de tennis basé sur le principe de l'autofinancement.
- . Le vestiaire de terrain de football et les derniers aménagements pour le bon fonctionnement de celui-ci, dont le prix total a été très atténué par le bénévolat.
- . Le plateau scolaire avec mise en place d'un portique, d'un sautoir et mini terrain de basket.
- . Un bâtiment pour recevoir un véhicule premier "secours incendie". Malheureusement de nombreux problèmes administratifs ont retardé la mise en place de son équipe de fonctionnement.
- . La réfection des deux logements de l'école.
- . L'aménagement des salles de classes (plafonds rabaissés, double vitrage, chauffage) et la réfection d'un vestibule pour recevoir tout le matériel informatique que possède l'école, et pour pouvoir dispenser aux enfants handicapés des cours de réadaptation.
- . Le chauffage à la poste ainsi qu'au logement de fonction.
- . Travaux importants à la salle des fêtes, pour la mise aux normes de sécurité et la construction d'une cuisine, avec la participation du Syndicat d'Initiative.
- . La création d'une réserve foncière, route de Reyrevignes, sans oublier un effort important pour l'entretien et la remise en état de la voirie communale.
- . Le maintien à Livernon d'un Centre d'exploitation de l'Equipement et de l'équipe syndicale (entretien de la voirie, ramassage des ordures ménagères) par la création d'un bâtiment correspondant aux exigences actuelles.
- . Le Conseil Municipal a selon ses moyens facilité l'installation sur notre commune de certaines entreprises (Rec-Net et Star Optique)

Les équipes de football de Livernon et de Reyrevignes ont dû vers la fin de l'année 1988 fusionner afin d'être au niveau maximum pour continuer ce sport sur de bonnes bases. Nous sommes très heureux de cette entente et félicitons les dirigeants pour l'ardeur qu'ils mettent à encadrer et s'occuper de nos jeunes sportifs.

Le Conseil Municipal a le sentiment de ne pas en avoir fait assez, mais les contraintes financières très importantes et les problèmes administratifs viennent freiner son élan.

Je ne peux terminer ce petit compte rendu sans remercier toutes les personnes qui contribuent au bon fonctionnement et à l'animation de notre commune, et dire toute ma joie de voir de nouveaux propriétaires venir agrandir notre commune et participer à sa vie et à son développement. J'espère que leur choix ne les décevra pas.

Je souhaite de tout coeur à tous, mes meilleurs voeux pour l'année 1989 .

Michel VIGROUX